FONDÉ en 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Mercredi 23 Juin 1920

LA CONFÉRENCE DE BOULOGNE

Jusqu'ici l'accord ne s'est fait que sur le désarmement de l'Allemagne

Boulogne-sur-Mer, 21 juin. — MM. Lloyd George, Millerand, le maréchal Foch, François Marsal, Venizelos, lord Balfour, Chamberlain et le maréchal Wilson sont arrivés à Boulogne, à bord du paquebot « Maid of Orléans », à 10 heures 30.

Chaleureuse réception

Boulogne, 21 juin. — Boulogne a fait aux plénipotentiaires alliés une réception enthousiaste. Dès 9 heures et demie, une foule de plus de cinq mille personnes se pressait sur les quais du port, tous décorés de drapeaux. Les enfants des écoles, la garnison de la ville, les délégations des sociétés locales et de nombreux curieux formaient une double haie. Des Boulonnais étaient juchés jusque sur les wagons du train garé le long du débarcadère.

Une compagnie du 37e d'infanterie, avec drapeaux et musique, rendait les honneurs. Un avion survolait le port.

A 10 heures 30, un coup de canon annonce que le bateau est en vue. Le « Maid of Orléans », battant pavillon français et anglais, fait son entrée majestueusement dans le chenal.

Le navire est salué par les hourrahs de la foule massée le long des jetées, puis par les appels de sirènes de tous les bateaux à l'ancre.

L'accostage se fait sans difficulté, tandis que paraissent sur le pont les diverses personnalités alliées, MM. Lloyd George, Millerand, maréchal Foch, maréchal Wilson, MM. François Marsal, Venizelos, le général Weygand, Balfour, Chamberlain, lord Bradbury, sir Blakelt, experts financiers anglais; MM. Avenol, Collier, délégués financiers français; sir Phillip Sassoon, propriétaire de la ville de Lympne, où s'est tenue la conférence préliminaire.

A la Villa Belle

Aussitôt débarqués, les plénipotentiaires anglais, français et grecs se sont rendus à l'Hôtel Impérial, où étaient arrivés déjà, hier, les délégués japonais, italiens et belges.

Après une courte et cordiale réception, ils se sont rendus en automobile à la villa Belle, qui est située sur une colline qui encercle Boulogne.

Sur tout le parcours, les maisons sont décorées de drapeaux alliés et toute la population stationne sur le parcours pour voir passer les illustres hommes d'Etat.

A 11 heures 30, arrivent successivement MM. Millerand et Lloyd George dans la même voiture; puis MM. François Marsal, Chamberlain, lord Curson, Hymans, Sforza, le vicomte Chinda.

La villa Belle est située au milieu d'un vieux parc, d'où l'on domine toute la ville. Sur le perron se tenaient deux huissiers en culotte courte, venus du ministère des Affaires étrangères.

Le sénateur maire de Boulogne et Mme Farjon accueillent leurs hôtes dans leur propriété, accompagnés du préfet et du sous-préfet.

Un service d'ordre rigoureux interdit absolument l'accès de la villa.

Aussitôt une conférence a commencé et elle doit se terminer vers une heure et demie.

Les deux Présidents sont satisfaits

Boulogne, 21 juin. — M. Lloyd George a exprimé au représentant de l'Agence Havas sa satisfaction pour l'accueil chaleureux dont il a été l'objet à Boulogne. Cette manifestation, a-t-il ajouté, témoigne de la cordialité et de l'amitié qui lie à jamais la France et la Grande-Bretagne.

Le premier ministre a déclaré également qu'il pensait que les travaux pourraient aboutir à une conclusion mardi, de façon à lui permettre de rentrer dans la soirée.

LES POURPARLERS SONT EN BONNE VOIE, DIT M. MILLERAND

Boulogne, 21 juin. — M. Millerand, interrogé, a fait cette simple déclaration : « Les pourparlers sont en bonne voie. Il y a tout lieu d'être satisfait des décisions auxquelles nous avons abouti à Hythe ».

L'ACCORD EST FAIT SUR LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Boulogne-sur-Mer, 21 juin. — Voici les précisions que l'envoyé spécial de l'Agence Havas a recueilli, ce soir, dans les milieux anglais, sur la marche des négociations :

Les plénipotentiaires alliés se sont occupés d'abord, cet après-midi, de la question des réparations. Il avait été décidé, lors des premières négociations de Hythe, que le paiement de la dette contractée par la France envers l'Angleterre, pendant la guerre, s'opérerait au prorata des paiements effectués par l'Allemagne à la France.

Cette proposition est pour le moment en suspens, aucun accord n'étant intervenu sur ce point.

Les experts franco-anglais se sont mis d'accord sur le projet concernant le paiement de l'indemnité allemande. Les alliés fixeront une somme totale, que les Allemands devront payer par annuités, dont le chiffre serait fixé. Cependant, ces annuités pourraient être augmentées suivant la capacité économique de l'Allemagne. Le chiffre des annuités à payer par l'Allemagne serait automatique; il dépendrait uniquement de certains facteurs qui ne nécessiteraient pas l'arbitrage tel que celui des commissions de réparation.

Vraisemblablement, un tableau annexe serait établi en vue de mesurer au fur et à mesure la prospérité renaissante de l'Allemagne, et ce, suivant des données bien définies non susceptibles de chicane, tel que celui de l'exportation.

Enfin le projet des experts aboutit à fixer la somme totale due par l'Allemagne, au titre des réparations. Il fixe également le chiffre des paiements annuels que l'Allemagne devra effectuer pour couvrir sa dette. Ces paiements étant susceptibles d'augmentation, le nombre d'annuités préalablement fixées sera d'autant diminué et par conséquent les alliés bénéficieront plus rapidement des réparations auxquelles ils ont droit.

Ce rapport est encore en discussion et sera adopté dans ses détails, demain.

LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

La conférence s'est encore occupée, cet après-midi, de la question du désarmement de l'Allemagne. Les maréchaux Foch et Wilson ont présenté un projet de notre à l'Allemagne, qui a été adopté. Dans ce document, les alliés réclament l'exécution du traité, c'est-à-dire qu'ils refuseraient à l'Allemagne le droit de maintenir une armée de 200.000 hommes, comme elle en a fait la demande. Cette note serait adressée au gouvernement allemand, cette nuit ou demain.

Les plénipotentiaires ont discuté également la question de la Turquie.

On espère toujours que les travaux de la conférence pourront se terminer demain dans l'après-midi.

Le communiqué officiel

A 9 heures, après la clôture de la séance de l'après-midi, le communiqué officiel suivant a été fait :

« La seconde réunion de la conférence de Boulogne s'est tenue, de 16 à 19 heures, à la villa de M. Farjon, maire de Boulogne.

La question turque a été envisagée.

Il a été décidé de maintenir la date du 26 juin primitivement fixée pour la remise de la réponse de la Turquie aux conditions de paix.

La conférence a approuvé également les mesures militaires concertées par les maréchaux Foch et Wilson pour répondre à la situation dans la région de Constantinople et des détroits.

La décision a été prise ensuite d'appeler à Spa pour y discuter avec les Alliés sur les questions les touchant directement, et qui seraient évoquées au cours de la Conférence, les délégués grecs, polonais, portugais, roumains, tchéco-slovoques et yougo-slaves.

Les maréchaux Foch et Wilson ont fait approuver le texte de la notification des Alliés au gouvernement allemand pour le désarmement, la destruction du matériel de guerre, la réduction dans le plus bref délai des effectifs prescrits par le Traité de Versailles et non exécutés ou incomplètement exécutés jusqu'ici.

UN OBUS ÉCLATE en gare de Vouziers

SEPT VICTIMES

Vouziers, 21 juin. — Les engins dangereux continuent à faire de cruels ravages dans nos régions saccagées au temps maudit de la guerre. Les travailleurs chargés de nous débarrasser de ces instruments de mort, sont souvent victimes d'accidents déplorables.

Hier après-midi, à 2 heures 30, la gare de Vouziers fut le théâtre d'un de ces terribles accidents qui prend l'allure d'une véritable catastrophe.

Une équipe de huit ouvriers espagnols, de l'entreprise Roze, était occupée au triage des matériaux composant un tas de ferraille, provenant de la récupération, sur une voie de garage de Vouziers.

Au cours de ce travail, les ouvriers ayant découvert un obus allemand dans le tas dont ils avaient à faire le tri, par mesure de prudence enlevaient le projectile pour le porter dans un endroit où il ne devait pas être un danger.

La fatalité voulut que l'obus éclatât pendant qu'on le soulevait.

Lorsque la stupeur produite par l'accident se fut dissipée, on se portait sur le lieu où s'était produite l'explosion. Et là, au milieu de la ferraille bouleversée, sept hommes gisaient inanimés, ensanglantés et affreusement blessés.

Des secours étaient immédiatement organisés pour soulager ces malheureux qu'on transportait aussitôt dans un abri, à la gare, où ils ne tardaient pas à recevoir les premiers soins.

Peu après, les victimes de cet accident étaient transportés à l'hôpital de Vouziers, où ils étaient aussitôt soignés.

Ces malheureux se nomment Joseph Palezola, 23 ans; Gulez, 33 ans; Feril, 32 ans; Lopez Manuel; Lopez Ramon; Petrico et Maltas, tous de nationalité espagnole.

La plupart, dont les blessures sont extrêmement sérieuses, ont dû subir d'urgence des opérations.

Trois des victimes sont dans un état désespéré.

Le Budget à la Chambre

DISCUSSION DES BUDGETS DU TRAVAIL ET DES FINANCES

Paris, 21 juin. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Raoul PERET.

Après l'adoption d'un projet de résolution invitant le gouvernement à obtenir du Sénat l'inscription à son ordre du jour du projet de loi étendant aux ouvriers agricoles le bénéfice de la loi sur les accidents de travail, la Chambre commence la discussion du Budget du Travail.

Plusieurs oraleurs présentent des observations sur la loi de 8 heures, que défend M. JOURDAIN, ministre du travail.

UHRY demande quand sortira le règlement d'administration publique de la Métallurgie.

M. JOURDAIN assure que le Conseil d'Etat étudie le projet.

Tous les chapitres du budget du travail sont adoptés.

On passe ensuite au budget des finances.

LES REMBOURSEMENTS AUX HABITANTS DES PAYS OCCUPÉS

DEGUISE demande à la Chambre de voter un chapitre 48 bis doté d'un crédit de 5 millions pour le remboursement aux habitants des régions libérées

1. Des avances régulièrement faites aux communes ; 2. des bons régionaux communaux émis pendant l'occupation ; 3. des marks restés en leur possession, au cours de 1.25 ; 4. des retenues faites sur les retraites ouvrières aux débiteurs des communes.

M. RENARD, rapporteur, demande la disjonction de l'amendement qui devra venir lors de la discussion du budget spécial recouvrable sur l'ennemi.

M. BROUSSE promet de donner dès aujourd'hui des instructions pour que tous les droits des habitants des régions libérées soient respectés.

DEGUISE accepte la disjonction, qui est adoptée.

LA SPECULATION SUR LE TABAC

A propos du chapitre 137 (matériel de l'administration des contributions indirectes (frais de transport), MM. DICOS et LENOIR signalent que le public n'a pas encore du tabac à sa disposition, alors que les manufactures n'ont jamais produit autant.

Plusieurs entrepositaires, dit M. LENOIR, devraient être poursuivis pour spéculation ou tout au moins invités à prendre la porte.

L'abbé WETTERLE. — En y mettant le prix on trouve toujours du tabac.

M. BROUSSE promet de poursuivre énergiquement les réformes qui donneront satisfaction aux fumeurs.

Les derniers chapitres du budget des finances sont adoptés.

La Chambre adopte le budget de la Légion d'honneur.

La discussion des budgets des conventions et garanties d'intérêts des chemins de fer et des chapitres des travaux publics relatifs aux essences et pétroles, est renvoyée à demain après-midi.

La séance est levée à 18 h. 55.

Les Obsèques d'Edouard Delesalle A LILLE

LE CORPS DE NOTRE REGRETTÉ FONDATEUR SERA RAMENÉ A LILLE SAMEDI PROCHAIN

Samedi prochain, le corps de notre regretté fondateur Edouard Delesalle, décédé à Paris le 18 juillet 1917, sera ramené au cimetière de l'Est, à Lille. C'est la réalisation du vœu qu'il avait formulé : reposer dans la terre de sa ville natale, dans l'argile de ce Nord qu'il a tant aimé.

Comme ses amis auraient voulu le voir revenir vivant, si vivant, dans notre région où son activité exceptionnelle eût été un stimulant précieux pour tant d'œuvres et tant d'hommes !

Mais il est tombé pendant la guerre, harassé de travail, trahi par ses forces qu'il avait surestimées, se donnant quand même, jusqu'à la dernière minute, pour ses compatriotes du Nord, pour le Comité de ravitaillement des villes envahies, où cinq jours avant de mourir il était encore à la tâche. Ses qualités d'organisateur, s'ajoutant à l'immense bonté de son cœur, avaient incité ses collègues, les mandataires des municipalités à Paris, à lui confier la direction de l'œuvre du ravitaillement par la Hollande ; il courait les ministères, arrachait pour nos villes des millions au ministère des Finances toujours récalcitrant, et polémiquait avec le président du Conseil pour lui dénoncer l'optimisme nonchalant des services qui ne voulaient pas croire à la détresse du Nord, quand le coefficient de mortalité atteignait 33 % à Lille.

Cette lutte de tous les jours, durant deux ans, l'a abattu.

« Je ne verrai pas la fin de la guerre, me disait-il, elle sera trop longue et ma résistance sera trop courte... »

Ce qui obsédait notre directeur, c'était la pensée qu'après l'occupation le « Réveil », son enfant, serait bien affaibli. Il savait que les Allemands avaient enlevé tout notre matériel pour imprimer à Charleville la « Gazette des Ardennes ».

— « Il faudra, disait Delesalle, que nous consacrions toute notre volonté pour restaurer notre journal ; il y aura la cause du Nord à défendre et puis, après une tourmente aussi épouvantable, il sera nécessaire plus que jamais d'affirmer que l'avenir du pays est dans la démocratie, plus grande, plus libre que jamais. »

Si le titre d'« ami du peuple » avait gardé toute sa beauté, c'est à Delesalle qu'il faudrait le décerner. Il aimait de toute son âme et de tout son esprit les masses ouvrières. Leurs souffrances avaient en lui un profond retentissement. Il haïssait l'hypocrisie et l'injustice, et son talent d'écrivain, fait de vigueur et d'ironie, il l'avait mis au service de toutes les causes sociales, sans considérer jamais dans quelle mesure il engageait sa vie ou ses intérêts.

Qu'il eût des adversaires, sa verve et son cœur ardent rendaient cela inévitable. Il n'eut jamais un ennemi.

Delesalle n'a pas fait le bien pour en tirer quelque marque de reconnaissance. Il savait les faiblesses humaines, et le souvenir de son indulgence infinie nous demeure comme un exemple. Sa pensée était assez haute pour dominer les événements et les hommes. La carrière de journaliste entraîne souvent à ne pas résister à l'amer plaisir d'attaquer un confrère, à critiquer les individus plus qu'à défendre des idées, à faire des « mots » au lieu d'agir. Cette déformation professionnelle, Delesalle nous engageait toujours à la combattre en nous-mêmes. Il nous disait dans ces entretiens familiers qu'il aimait avoir avec ses collaborateurs : « Avant d'écrire un article, songez au mal que vous pouvez occasionner. Dites des choses utiles, soutenez des causes justes, mais évitez de séparer de vous des hommes qui peuvent demain travailler avec vous à une action commune et profitable pour le bien public. » C'était cette maxime qu'il appliquait en politique. Au temps des « seconds tours de scrutin », il voulait qu'on ne creusât pas un fossé entre les vrais républicains et les socialistes, par des polémiques imprudentes. Ainsi l'entente se trouvait facilitée au second tour, et c'est à une vue si juste que le Nord doit d'avoir possédé, longtemps avant d'autres, une représentation de gauche et d'extrême-gauche nombreuse au Parlement.

Point de démagogie, point de ces outrances faciles dans le langage dont le vide ne tarde pas à apparaître. Cela surtout était dans la pensée de Delesalle. Son autorité eût été bien nécessaire, à notre époque, pour donner le ton à ces néophytes de la politique qui croient que la violence dans les mots peut suppléer au néant de l'action.

La vie utile de Delesalle est un modèle pour ceux qui veulent travailler à l'émancipation ouvrière, poursuivre les réalisations pratiques, donner leur vie à l'amour des humbles, sans profits et sans éclat.

Le dernier acte de notre directeur a été de donner gracieusement aux syndicats de Lille, à l'Union départementale, l'hospitalité la plus cordiale dans l'immeuble du « Réveil du Nord ». Delesalle, qui a toujours été le camarade des grands syndicats des mineurs, l'ami de Renard, — un autre disparu — du Textile, l'ami de Saint-Venant et de tant d'autres qui furent là, aux heures difficiles du syndicalisme, n'avait pas voulu que les organisations ouvrières fussent sans logis dans Lille dévastée.

Saint-Venant m'a dit qu'il tenait à exprimer devant la tombe de Delesalle la reconnaissance des syndiqués, comme Basly apportera le souvenir ému des mineurs à notre cher fondateur.

Ces témoignages adouciront, sans nul doute, la peine de Mme Edouard Delesalle et des siens. Pour nous, les collaborateurs du « Réveil du Nord », nous y trouverons un précieux encouragement à persévérer dans la ligne de conduite que le disparu nous a tracée : chercher la vérité sans s'arrêter aux formules, aider les humbles et démasquer l'imposture, poursuivre, dans la justice sociale, l'essor de notre région et de notre pays, n'est-ce pas une voie éternelle, puisque de si ferventes amitiés la prolongent au-delà de la mort ?

Alex WILL.

[redacted]

Les funérailles d'EDOUARD DELESALLE

FONDATEUR DU « REVEIL DU NORD »

ANCIEN CONSEILLER GENERAL

ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE LILLE

auront lieu Samedi 26 Juin 1920, à onze heures du matin.

Assemblée à la Gare de Lille (entrée par la rue de Tournai.

INHUMATION AU CIMETIERE DE L'EST

Il ne sera pas envoyé de faire part. Le présent avis en tient lieu.

[redacted]

La Suède mobilise contre la Finlande

Londres, 21 juin. — Le correspondant du « Daily Mail » à Copenhague, mande à ce journal :

« Le bruit court à Stockholm, que l'on prépare une mobilisation partielle de l'armée suédoise contre la Finlande, en raison de l'attitude adoptée par le gouvernement finlandais dans la question des îles Aland; en tout cas, on peut considérer comme grave la situation entre les deux pays ».

Fehrenbach Chancelier d'Empire

Berlin, 21 juin. — Le « Berliner Tageblatt », pour les démocrates; et le « Lokal Anzeiger », pour les conservateurs modérés, annoncent que les démocrates, le centre, et les conservateurs modérés, se sont mis d'accord aujourd'hui à midi sur la formule suivante :

Le premier souci du gouvernement est la reconstitution de l'Allemagne; et le Gouvernement s'efforcera de la réaliser en se plaçant sur le terrain du régime républicain existant.

A la suite de cet accord, M. Fehrenbach s'est rendu chez le président Ebert, à une heure de l'après-midi, pour accepter le poste de chancelier d'Empire.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE BERLIN

Berlin, 21 juin. — Les élections municipales se sont déroulées dans le calme. Il y a eu 60 pour cent d'abstentionnistes. On ignore toutefois le résultat, mais il semble que le parti bourgeois doive l'emporter (Havas).

Mort de M. Adolphe Carnot

Paris, 21 juin. — M. Adolphe Carnot, ancien président de l'Alliance Démocratique, est décédé lundi matin.

M. Adolphe Carnot était le frère de M. Sadi-Carnot ancien président de la République. Il avait 81 ans.

Un trésor mal caché

Montpellier, 21 juin. — Dans un coin de sa propriété, M. Agénia, jardinier à Montpellier, avait enfoui une boîte en métal renfermant 52.000 fr. Un malfaiteur a découvert la cachette et a emporté le précieux coffret.

L'IRLANDE A FEU ET A SANG

BATAILLE RANGEE ENTRE ORANGISTES ET SINN-FEINERS

Londres, 21 juin. — Des bagarres d'une violence sans précédent ont eu lieu toute la nuit dernière et une partie de la matinée d'aujourd'hui à Londonderry, en Irlande, entre orangistes et sinn-feiners. Les adversaires étaient armés, de part et d'autre, de fusils et de revolvers. Des malfaiteurs ont profité de ces bagarres pour se livrer au pillage et à l'incendie. La police, aidée de soldats de la garnison, fut impuissante à rétablir l'ordre.

En effet, les désordres étaient à peine terminés dans un district qu'ils éclataient dans un autre. Le nombre des victimes n'a pu encore être établi. Suivant les dernières dépêches cinq cadavres avaient été transportés à la Morgue, et dix hommes, grièvement blessés, avaient été reçus dans les hôpitaux. On croit que le nombre des tués et blessés dépasse la centaine.

Cet après-midi, de nouvelles bagarres ont eu lieu dans la ville. Le feu a été mis à un magasin. Les pompiers en arrivant sur les lieux, ont été assaillis par les manifestants qui s'emparèrent des pompes et les transportèrent dans le quartier sinn-feiner de la ville.

Une alliance militaire entre la France et la Belgique

Bruxelles, 21 juin. — L'« Etoile Belge » annonce que le roi a reçu en audience le général Maglinse, chef d'état-major de l'armée belge, qui lui a rendu compte de ses récentes conférences avec le maréchal Foch, au sujet d'une alliance militaire entre la France et la Belgique.

Les ministres des affaires étrangères, du ravitaillement, de la défense nationale et de l'intérieur assistaient à cette audience.

Il y aura une promotion violette le 14 juillet

Paris, 21 juin. — Au sujet de la prochaine promotion de décorations académiques réservées en faveur des membres de l'enseignement public le Ministre de l'instruction publique fait connaître que les anciens maîtres méritants, atteints par la retraite pendant la guerre, pourront être compris, pourvu qu'ils remplissent les conditions réglementaires, dans la promotion du 14 juillet.

L'AFFAIRE DES SACS

Les serviteurs de l'ennemi « sans le savoir »

La justice civile est saisie de l'affaire des sacs à terre. M. le juge d'instruction Gobert a fait rechercher par la police et la gendarmerie les établissements des bons patriotes qui se sont livrés à cette fructueuse fabrication. Quand le Parquet aura sa liste, il convoquera probablement les intéressés et il les inculpera ou ne les inculpera pas, selon qu'ils présenteront plus ou moins habilement leur défense.

On peut même être sûr qu'ils la présenteront habilement et qu'ils invoqueront, pour se justifier, l'ignorance dans laquelle ils étaient de l'usage que les Allemands voulaient faire de ces sacs.

Ils invoqueront également la contrainte exercée sur eux par l'autorité boche occupante.

Mais il y a tout de même une chose que la Justice sera obligée de retenir : c'est que les patrons confectionneurs de sacs qui n'ont pas travaillé pour l'amour de la France, n'ont pas travaillé non plus pour l'amour de Dieu.

Ils ont même d'autant plus gagné que les Allemands ne regardaient pas à la dépense, **puisque c'est la ville de Lille qui payait.**

M. le juge d'instruction Gobert, qui depuis mai 1914 n'a pas pu oublier le chemin du Palais-Ribour, pourra très facilement s'y procurer, à la Recette municipale, les relevés des sommes versées aux patrons confectionneurs pour la fabrication des sacs à terre.

Et si par impossible la Justice, désarmée, ne pouvait pas poursuivre, elle pourrait tout au moins faire rendre l'argent.

Il est bien juste que les patrons confectionneurs qui se sont enrichis dans cette lucrative besogne anti-patroitique restituent les bénéfices qu'ils ont ainsi réalisés.

Dans nos difficultés financières, cet argent viendra à point pour payer les pensions aux veuves de ceux qu'ils ont fait tuer.

Les drames de la jalousie

DEUX FEMMES BLESSEES & UN PASSANT TUÉ A SAINT-DENIS

Paris, 21 juin. — Un drame rapide et sanglant s'est déroulé, hier après-midi, à Saint-Denis. Un individu, dans un accès de jalousie, a tué un homme, blessé deux femmes et a tenté de se suicider.

Voici les faits : Vers deux heures, de nombreux promeneurs regardaient, rue de la République, le défilé des joueurs se rendant au canal pour prendre part aux joutes à la lance qui avaient lieu à l'occasion de la fête du Landy.

Soudain, un individu sortit du débit Duflos, situé au numéro 54 de cette rue et, un revolver à la main, le déchargeait à plusieurs reprises sur un couple qui stationnait là ; puis, tournant l'arme contre lui-même, tirait la dernière balle qui le blessait, peu grièvement d'ailleurs, à la tempe.

Deux projectiles avaient atteint l'homme à la tête : transporté à l'hôpital de Saint-Denis, il y succombait quelques instants après. C'est un journalier, Eugène Lavault, 36 ans, domicilié 13, rue Suger, à Saint-Denis. La jeune femme qui l'accompagnait, Mlle Thérèse Salon, 29 ans, demeurant 2, rue des Chaumettes, blessée d'une balle à la tête, dut subir, aussitôt après son transport à l'hôpital, l'opération du trépan ; son état est jugé grave.

Une jeune fille étrangère au drame et qui ne tient pas à se faire connaître, a été atteinte par une autre balle à la hanche. Elle a été reconduite au domicile de ses parents.

Arrêté, le meurtrier, un nommé Louis Poirier, 41 ans, domicilié 85, avenue du Pont-d'Epinay, à Gennevilliers, nia tout d'abord, malgré l'évidence: Il a été dirigé sur le Dépôt.

De l'enquête menée par M. Gauthier, commissaire de police, assisté de son secrétaire, M. Hoquet, il résulte que Poirier, ancien amant de Mlle Salon, a agi par jalousie et par vengeance.

UN CULTIVATEUR TENTE DE TUER SA NIÈCE

Romirémont, 21 juin. — Le nommé Jean Pierre, 51 ans, cultivateur à Saint-Etienne, a tenté, la nuit dernière, de tuer sa nièce, la veuve Léonard, qui avait obligée à devenir sa maîtresse. Il lui a tiré à bout portant un coup de fusil qui lui a broyé un bras. L'état de la victime est grave.

Jean Pierre, qui a agi par jalousie, a été arrêté.

UNE HUILERIE DÉTRUITE PAR UN INCENDIE

Marseille, 21 juin. — Une huilerie de la rue Saint-Eloi, à Menpenti, a été détruite ce matin par un incendie. Le sinistre, qui a pris rapidement de grandes proportions, n'a pu être maîtrisé. Deux pompiers ont été légèrement blessés. Les dégâts sont importants.

Un désespéré repousse la perche QUI POUVAIT LE SAUVER

Reims, 21 juin. — Il y a certainement des gens qui se jettent à l'eau ou se pendent haut et court qui seraient très heureux, alors qu'ils ont accompli le geste tragique, de voir une main charitable se tendre au-dessus de l'eau qui va les ensevelir ou couper une corde choisie trop solide...

Il en est pourtant, de ces malheureux froidement résolus à la mort, qui, jusqu'au dernier souffle, conservent l'atroce énergie de vouloir mourir, fuyant les secours si ceux-ci se présentent.

Et c'est le triste cas d'un désespéré qui, hier matin, se jetait dans le canal dont le voulait faire son tombeau.

Vers 8 heures du matin, un batelier, M. Odin Victor, en station à 200 mètres en amont du pont de Fléchambault, aperçevait un homme à l'allure hésitante qui, après un bout de promenade, déposait une musette sur la berge et, résolument, se jetait ensuite dans le canal.

M. Odin s'empressa de saisir une gaffe dans sa péniche, et il la tendit au désespéré, persuadé que cette perche allait être le salut de l'homme qui voulait en finir avec l'existence! Mais celui-ci la repoussa et bientôt coula à pic.

Des fouilles s'organisaient aussitôt, mais en vain. Le cadavre n'a pu encore être retrouvé.

Les puits de pétrole de Bakou seraient en flammes

Téhéran, 21 juin. — On télégraphie du Caucase que la situation est devenue très grave en Azerbeidjan. Les troupes rouges ayant commis d'innombrables méfaits, la population civile s'est révoltée contre elles et il en est résulté une entière confusion voisine de l'anarchie.

On signale de violents incendies dans la région de Bakou. On pense que ce pourrait être les puits de pétrole qui seraient en feu.

AMOURS TRAGIQUES !

A coups de couteau, un énergumène blesse son rival — Ceux qui le poursuivent sont accueillis à coups de revolver

Un véritable drame digne du « Far-West » américain, s'est déroulé dimanche, en la petite ville de Seclin. Il nous étonnerait fort, si le triste héros (?) de cette aventure sanglante n'était pas grand amateur de romans à la F. Cooper.

En tout cas, il a fait la preuve, hier, qu'il était digne de figurer en bonne place dans les sombres aventures tragiques que nous voyons se dérouler dans certains films de mauvais goût, importés d'Amérique.

Mais, arrivons au fait !... Mlle Eugénie Moraux est une charmante jeune fille de 20 ans, qui demeure avec sa famille, 71, rue de l'Hospice, à Seclin

Il y a une dizaine de mois, elle fit connaissance, avec l'assentiment de ses parents, d'un jeune homme, beau soldat, appartenant au 43me régiment d'infanterie, âgé de 30 ans, né à Paris, et nommé Fernand Gosselin.

Le prestige de l'uniforme fut pour beaucoup, semble-t-il, dans cette liaison passagère.

Toujours est-il qu'il y a quelques huit jours l'ex-beau soldat, dépouillé de son uniforme, — car Fernand Gosselin démobilisé, était revenu à Seclin et travaillait assez loin de cette localité, à Comines, — semble beaucoup moins désirable comme époux, et ce, avec juste raison, à Mlle Moraux.

Faut-il croire que le gaillard s'était montré sous un tout autre jour que lors de son séjour au régiment ?... nous ne savons, mais, d'accord avec sa famille, Mlle Eugénie lui signifia son congé..... chose grave, — pour Gosselin, s'entend — lui donna un remplaçant en la personne de M. André Hermez, 24 ans, mécanicien à Seclin.

RIVAUX EN PRESENCE

Cette chose insolite, à son point de vue, ne fit pas l'affaire de l'ex-artilleur.

De violentes explications eurent lieu entre lui et Mlle Eugénie Moraux d'une part, et avec M. André Hermez, d'autre part.

Mis en demeure de restituer sa fiancée à son rival, Hermez répondit carrément et textuellement : « Vous l'aimez ?... Je l'aime aussi... Nous aimerons à deux, mais, pour moi, je ne peux pas céder la place !... »

Dépité et furieux, Gosselin se retira tout en méditant sa vengeance.

Ceci se passait, il y a quelques jours.

Dimanche après-midi, à 18 heures, Fernand Gosselin, assez excité par la boisson, en vérité, était à Seclin, et sortait d'un estaminet sis rue de l'Hospice, lorsqu'il aperçut Mlle Mouraux, en conversation avec André Hermez.

Le brutal individu, excité par l'alcool, vit rouge instantanément. Brusquement, il sortit un révolver de sa poche.

Mais Hermez avait vu le geste. Se précipiter sur son agresseur, le terrasser et le désarmer fut l'affaire d'un instant.

LUTTE SAUVAGE ET SANS MERCI

Mais Gosselin pris soudain d'une rage folle, et d'une sorte de frénésie de meurtre, se rua de nouveau sur son adversaire, qui s'éloignait, croyant l'agression terminée. Le bandit avait sorti un couteau à cran d'arrêt de sa poche, et, avec une fureur sauvage en frappait M. André Hermez à cinq reprises différentes, tant à la tête que sur le corps.

Perdant énormément de sang, Hermez, tout sanglant, fut recueilli par des témoins de la scène qui lui donnèrent abri, ce pendant que, devenu fou furieux, F. Gosselin, ramassant son révolver, se mettait à tirer les sept coups de son arme dans toutes les directions, et au hasard, sur les passants, sans atteindre personne heureusement.

NOUVEAUX COUPS DE FEU

Le barillet une fois vidé, le bandit s'enfuit dans la direction du canal, tout en rechargeant son arme et en proférant des menaces.

Tout ce bruit avait évidemment été entendu d'assez loin. C'est alors que deux gardes-pêche, MM. Boutillier, de Seclin, et Morel, de Lille, renseignés sur ce qui s'était passé, se lancèrent à la poursuite de Gosselin.

Ce n'était pas sans péril, comme on va le voir !...

Le bandit, voyant les gardes se rapprocher, n'hésita pas. A sept reprises différentes, il déchargea son arme dans leur direction. Les deux gardes n'eurent d'autre ressource que de riposter. Ils le firent vigoureusement, et, pendant quelques minutes, les habitants de la paisible petite ville purent avoir l'illusion d'une véritable fusillade qui crépitait sec et nette par les rues.

Fort heureusement, personne encore ne fut atteint. MM. Boutillier et Morel, sans attendre que Gosselin eut à nouveau recharger son revolver, se précipitèrent sur le dangereux individu, et, malgré une résistance acharnée, parvinrent à le ligoter et à le mettre hors d'état de nuire.

Transporté à la gendarmerie, Fernand Gosselin était bientôt interrogé par le commissaire de police de Seclin, M. Namur.

Disons en terminant que les blessures de M. A. Hermez ne présentent heureusement aucun caractère de gravité, quant à Mlle Eugénie Moraux, elle en a été quitte pour une belle peur et ce n'est pas sans un certain soulagement qu'elle se voit délivrée de son ex-premier-fiancé.

Gosselin sera transféré aujourd'hui à la prison de Lille.

La Confédération Générale des Retraités

Paris, 21 juin. — La Confédération générale des retraités civils et militaires de France a tenu son 10me congrès, à la mairie du 7me arrondissement, à Paris.

Environ quatre cent mille retraités avaient tenu à se faire représenter à ce Congrès, présidé par M. Lelong, président de la C. G. R., ayant comme assesseurs les membres du Comité supérieur interconfédéral.

Le programme général des revendications des retraités, qui comprend : la mise à égalité des pensions liquidées ou à liquider, l'attribution de majorations de pensions à tous les retraités sans aucune exception, le maintien de l'allocation de vie chère, etc., etc., a été revu et adopté à l'unanimité.

M. Cachuat, secrétaire de la Fédération des inscrits maritimes, a, dans une intéressante causerie, développé leurs revendications et fait voter un voeu conforme aux desiderata formulés.

A l'issue de la réunion, les représentants du bloc des Fédérations et Unions confédérées ont été reçus par M. Gasquet, représentant le président du Conseil, auquel ils ont remis le voeu adopté par le Congrès.

AUX CONSEILS DE GUERRE

L'INCULPE MEURT..., L'AFFAIRE EST MISE AU PANIER !

Le nommé Emile Verhée, de Dunkerque, étant décédé, le 30 mai, à l'hôpital de Rosendaël, l'officier instructeur a clos l'instruction de l'affaire par une demande de cessation de poursuites.

Verhée, qui faisait partie, en 1914, d'un peloton cycliste de douaniers, était inculpé d'avoir dénoncé plusieurs de ses camarades à l'ennemi.

En raison de son état de santé précaire et de ses charges de famille, il avait été mis en liberté provisoire et admis à l'hôpital de Rosendaël, où il décéda après une cruelle maladie.

LES DENONCIATEURS DE COLLERET DEVANT LES JUGES

A l'audience du 1er Conseil de guerre d'aujourd'hui, comparaîtront les nommés Pontet, Carlier et Susan, de Colleret, tous trois Français